

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / institut canadien de microreproductions historiques

© 1994

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

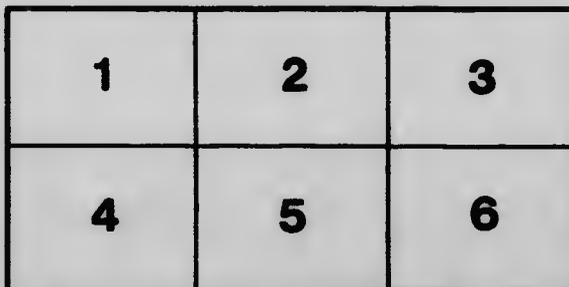
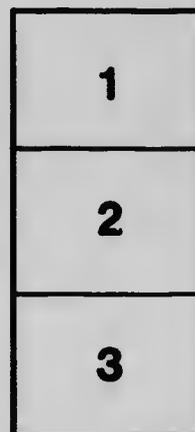
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

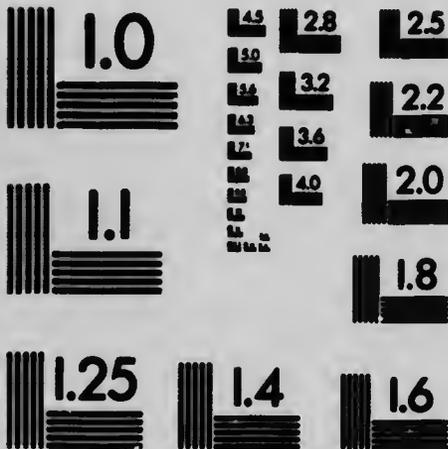
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1053 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 268 - 5989 - Fax



CONSIDÉRATIONS
SUR LES
GERCLES AGRICOLES
ET LES
SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE
AVEC
INSTRUCTIONS AUX JUGES
DANS LES
CONCOURS ET LES EXPOSITIONS.

—oOo—
ECHELLES DE POINTS (officielles)

POUR JUGER

**Les Chevaux, le Bétail, les Moutons, Porcs, Volailles et les
terres ou pièces de terres les mieux tenues,
récoltes sur pied, etc., etc.**

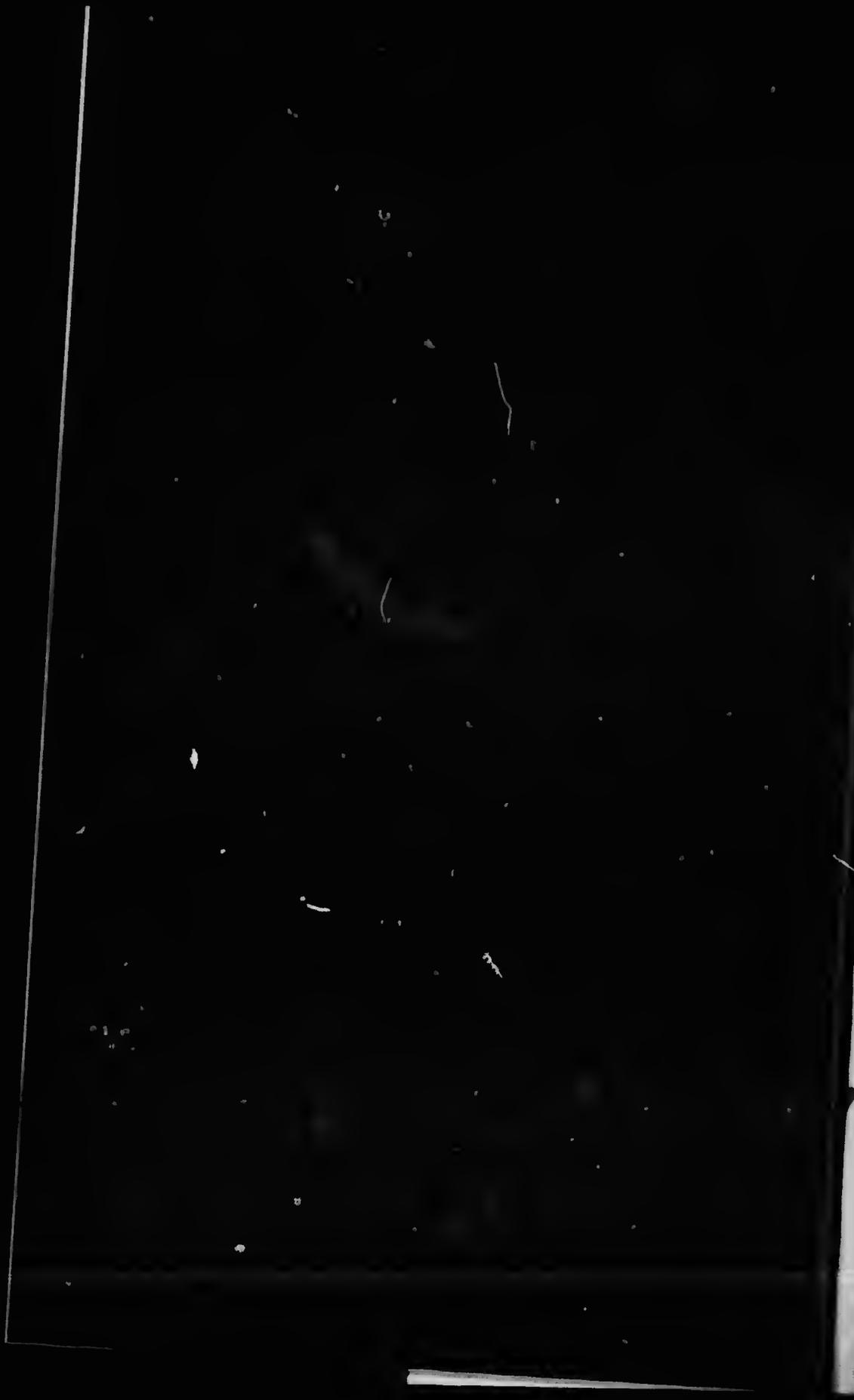
PAR LE

PROFESSEUR O. E. DALLAIRE

**CONFÉRENCIER OFFICIEL ET ANCIEN SECRÉTAIRE DES JUGES
DU MÉRITE AGRICOLE.**

—♦♦—
QUÉBEC

—
1902



CONSIDÉRATIONS
SUR LES
GERGLES AGRICOLES
ET LES
SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE
AVEC
INSTRUCTIONS AUX JUGES
DANS LES
CONCOURS ET LES EXPOSITIONS.



ECHELLES DE POINTS (officielles)
POUR JUGER

**Les Chevaux, le Bétail, les Moutons, Porcs, Volailles et les
terres ou pièces de terres les mieux tenues,
récoltes sur pied, etc., etc.**

PAR LE
PROFESSEUR O. E. DALLAIRE
CONFÉRENCIER OFFICIEL ET ANCIEN SECRÉTAIRE DES JUGES
DU MÉRITE AGRICOLE.



QUÉBEC

—
1902

S552

034

CONSIDERATIONS

SUR LES

Cercles Agricoles et les Sociétés d'Agriculture

ET

INSTRUCTIONS AUX JUGES

DANS LES CONCOURS ET LES EXPOSITIONS.

BUT DE CE LIVRE

La Province de Québec possède, pour l'avancement de l'agriculture, une organisation agricole qui devrait lui permettre de se tenir à la hauteur du progrès. Et cependant nous nous laissons trop souvent devancer, malgré tous les avantages que nous possédons.

Ce n'est ni le climat, ni le sol, ni les moyens de communications, ni les marchés qui nous manquent. Qu'est-ce donc ? C'est l'insuffisance d'instruction agricole qui nous empêche d'apprécier à leur juste valeur les biens que la Providence nous a répartis.

L'école primaire n'a pas suffisamment préparé la jeunesse à continuer de s'instruire en agriculture et voilà pourquoi on voit encore si peu de cultivateurs lire les revues agricoles, profiter des travaux des fermes

expérimentales, enfin bénéficier de l'expérience des autres et seconder les efforts que font les gouvernements pour améliorer le sort de l'agriculteur. Cela est certainement préjudiciable à notre population et mérite la sérieuse attention des hommes publics.

Le présent livre a simplement pour but de remettre sous les yeux des intéressés ce que nous pourrions faire avec ce que nous avons en mains.

En même temps, nous verrons dans quel ordre l'on doit procéder pour arriver aux succès désirés.

ORGANISATION GÉNÉRALE.

D'abord, nous avons le *Cercle Agricole* qui est la base, l'association locale. Les cercles sont maintenant établis dans presque toutes les paroisses de la Province.

Ensuite, la *Société d'Agriculture* dont le rôle est pratiquement de faire ce que les cercles ne pourraient entreprendre vu leurs moyens limités.

Puis les concours régionaux qui mettent en rivalité les sociétés d'agriculture.

Enfin les organisations provinciales et leur réunion aux exhibitions de la Puissance.

Les expositions universelles.

Nous avons en outre :

Des fermes expérimentales,

Des écoles d'agriculture,

Des stations d'arboriculture fruitière,

Des sociétés d'horticulture, etc., etc.,
Des sociétés d'éleveurs de bétail, de volailles, etc.
La Société d'Industrie laitière,
L'école de laiterie,
Des syndicats de beurreries et de fromageries,
Des inspecteurs de syndicats et divers autres inspecteurs,
Le Concours du Mérite Agricole,
Divers concours dans le cours de l'année,
Des journaux d'agriculture et divers ouvrages publiés aux frais du gouvernement et adressés gratuitement aux membres des cercles et des sociétés agricoles, etc., etc.

Enfin des conférenciers agricoles chargés d'expliquer au peuple l'utilité et les avantages de toutes ces institutions.

Et le peuple a-t-il bien répondu à tous les sacrifices que se sont imposés les gouvernements en sa faveur ?

Est-il bien préparé à reconnaître l'importance de ces choses ?

LE CERCLE AGRICOLE.

Les fondateurs des cercles agricoles ont eu pour but de réunir les cultivateurs en assemblées régulières pour s'occuper des intérêts de l'agriculture, et répandre ainsi les connaissances agricoles.

De même que le conseil municipal régit les affaires de paroisse, la commission scolaire s'intéresse à l'édu-

cation des enfants, le cercle agricole est une association légale, un corps délibérant qui doit avoir en vue le bien général de la classe agricole dans la paroisse ; par conséquent le cercle doit exercer une influence aussi grande que nécessaire dans toutes les questions rattachant au bien-être des populations rurales.

Les organisateurs des cercles agricoles ont eu à combattre les préjugés, l'égoïsme et les divisions politiques ou autres. Cependant il fallait les établir et le bon sens populaire en a compris l'urgence, la grande nécessité dans les circonstances.

Maintenant que les cercles sont organisés, on peut dire partout, il ne leur faut pas croire que le gouvernement les protège dans le seul but de leur octroyer un montant d'argent plus ou moins considérable.

Les directeurs d'un trop grand nombre de cercles ne s'occupent plus que de diviser entre eux l'octroi du gouvernement. Les programmes témoignent trop souvent d'une mauvaise foi évidente, d'une étroitesse de vue qui fait peine à constater.

Cependant, dans l'ensemble, l'organisation des cercles a déjà indubitablement fait beaucoup de bien.

Il n'est pas inutile de le répéter, il en serait résulté beaucoup plus d'avantages si la population avait été plus instruite, mieux préparée à en apprécier toute l'importance.

DEVOIRS DES CERCLES.

Les cercles agricoles devraient tenir une assemblée régulière tous les mois et préparer l'opinion publique

par la discussion et l'adoption de résolutions sages et prévoyantes.

Il est plus facile à une corporation de soutenir une bonne idée, une suggestion avantageuse qu'il ne l'est à un individu. La responsabilité n'est plus la même.

Le programme ci-dessous pourrait alimenter la discussion et fournir matière à progrès pendant très longtemps :

VOIRIE.

Le cercle pourrait s'occuper de l'amélioration des routes et chemins publics. Se renseigner sur les moyens les plus économiques d'arriver à ce résultat si désirable et engager les conseils municipaux à mettre en pratique ce que l'intérêt général demande.

Le cercle pourrait aussi se prononcer sur l'utilité de différents cours d'eau et exercer une influence considérable sur les décisions entre les intéressés.

Le cercle pourrait demander à la législature et au conseil municipal de protéger plus efficacement les vergers etc, par l'obligation imposée aux négligents de détruire les insectes, chenilles etc. Voir à la protection des oiseaux.

Le cercle pourrait notifier le conseil et exiger de lui qu'il voie à la destruction des mauvaises herbes qui foisonnent souvent le long des routes, etc.

Enfin, comme corps légalement organisé, le cercle pourrait forcer le conseil à s'acquitter de ses devoirs envers la société, ce qui serait absolument désagréable de faire pour un individu.

ECOLES PRIMAIRES.

Le cercle pourrait aussi s'intéresser vivement à l'enseignement de l'agriculture, la comptabilité agricole dans l'école ; remuer, cultiver l'opinion publique et présenter ces avantages sous une forme convenable.

Et de combien d'autres questions d'intérêt public qu'il serait peut être trop long d'énumérer ici !

INDUSTRIE LAITIÈRE.

Croit-on que si les cercles agricoles avaient pris une sérieuse considération l'avenir de l'industrie laitière, les beurrieres et fromageries se seraient multipliées comme elles l'ont fait en nombre ridicule dans trop d'endroits.

Le cercle agricole appuyé sur le bon sens populaire aurait empêché une quantité d'abus.

On aurait étudié, compris les intérêts généraux de la localité et prévenu ainsi bien des désastres.

Maintenant que nous avons l'expérience de toutes ces choses, il est du devoir des cercles de travailler à répandre la persuasion et le sens pratique des affaires.

Dans l'intérêt général de l'industrie laitière, le cercle devrait se rendre compte de la tenue des fabriques et poursuivre en son nom les délinquants.

Voilà les directeurs de l'industrie laitière tout trouvés dans chaque paroisse.

Comprend-on bien toute la force qu'aurait ainsi un bureau chargé de surveiller les intérêts des cultivateurs dans une localité.

On agirait au nom du bien public et pour le bien public.

Voilà une partie des avantages que l'on avait en vue dans l'organisation des cercles.

INDUSTRIES DIVERSES.

Il ne serait pas impossible non plus de discuter au cercle l'opportunité de favoriser ou d'établir certaines industries relevant directement de l'agriculture, comme l'industrie de la betterave à sucre, etc., etc.

L'union fait la force, et la coopération d'un ou de plusieurs cercles ferait des merveilles d'initiative. Nous en avons d'ailleurs des exemples.

ACHATS ET VENTES

EN COMMUN.

La vente en commun du beurre et du fromage amène sensiblement la vente aussi en commun du lard, des volailles, de la graine de lin, enfin de toutes les choses qui peuvent se consigner à une maison de gros ou à une industrie considérable.

Ce genre de ventes a le double avantage de procurer de l'argent comptant et d'épargner une foule de voyages, de dépenses de temps et d'argent.

De même que l'achat en commun de grains et graines de semences détermine bien des localités à faire l'achat en commun du son, des tourteaux, des phosphates, des instruments aratoires, des animaux de bonnes races, etc., etc. Ce qui présente certainement une économie

dans le transport, le prix d'achat, et offre beaucoup plus de garantie dans la qualité des effets.

Le commerçant est plus soucieux de conserver son patronage d'un cercle que celui d'un individu qui connaît bien peu quelquefois dans la valeur des articles dont il a besoin ou encore que la mesure qu'il engage à acheter des choses de qualité trop inférieure, comme par exemple des semences remplies de graines de mauvaises herbes.

Le cercle doit à ce sujet recevoir plusieurs journaux de commerce et s'adresser à plusieurs bonnes maisons pour s'enquérir des offres les plus avantageuses.

Au point de vue du commerce, on conçoit ce cercle peut valoir le cercle comme bureau de renseignements comme agence d'affaires.

Le meilleur moyen pour les cultivateurs de protéger, c'est l'effort en commun, c'est la coopération, c'est l'union.

EXPORTATIONS ET INDUSTRIES.

COMMERCE.

Il y a quelques années, il fallait voir l'inquiétude de la plupart des cultivateurs quand il s'agissait par exemple de l'introduction de l'industrie laitière dans une paroisse.

La chose était-elle avantageuse ?

Serait-on bien payé ?

Que ferait-on de tout ce beurre et de tout ce fromage ?

Qui achèterait ces produits ?

Les conférenciers agricoles savent ce qu'il a fallu d'explications de tout genre pour semer la conviction.

Il est donc dans l'intérêt du cercle d'étudier les marchés, les nouvelles exportations, les nouvelles industries, etc, et de renseigner au plus tôt les membres sur ce qu'il y a à faire pour alimenter convenablement ces sources de revenus.

On l'a déjà dit ; le nombre de ceux qui lisent, qui se rendent compte pratiquement par eux-mêmes est encore si limité qu'il faut nécessairement recourir à l'organisation d'assemblées spéciales pour instruire la population.

Il faut bien encore ici se rendre à l'évidence que notre peuple n'est pas assez instruit, qu'il n'a pas reçu dans la jeunesse l'impulsion nécessaire qui le porte à se renseigner par lui-même.

C'est un travail d'enfantement des plus pénibles quand il s'agit d'obtenir une nouveauté.

Par exemple, l'industrie du lard fumé qui compte aujourd'hui pour \$12,000,000 dans le chiffre de nos exportations est à peine comprise dans notre Province.

On n'est pas vif à calculer, pourquoi ? parce qu'on ne l'a pas appris.

L'agriculture étant la base du commerce comme tout le monde le répète, il est étonnant que l'on voie relativement si peu d'hommes instruits travailler à renseigner le peuple.

Que dire de ceux qui annihilent l'action des cercles dans leur localité ?

Que dire de ceux qui croient qu'il est inutile de parler avantageusement de l'agriculture dans l'école ?

Que dire des cultivateurs qui n'ont que du mépris pour leur propre travail au lieu de chercher à s'instruire ?

Voilà autant de considérations qui devraient engager les cercles à redoubler d'activité.

Les cultivateurs ont besoin les uns les autres pour marcher dans la voie du progrès.

Pourquoi des cercles agricoles ? N'est-il pas désolant de voir qu'il en est encore qui soient à se le demander ?

LES FERMES EXPÉRIMENTALES.

La Ferme Expérimentale centrale a pour but de tenir les cultivateurs au courant des avantages que présentent l'écoulement et la vente des divers produits de la ferme.

Elle s'occupe d'étudier les exigences de l'exportation et détermine promptement les moyens les plus économiques d'y satisfaire.

Elle fait pour le cultivateur des expériences dont la connaissance ne lui arriverait qu'après des années de travail et peut-être jamais.

Elle arrive promptement à se rendre compte du meilleur système de culture au point de vue du rendement, des profits, etc.

Enfin elle précède la tâche du cultivateur dans tout ce qui peut l'intéresser.

Maintenant, comment s'expliquer qu'il y ait si peu de gens qui prennent connaissance des importants travaux de nos fermes expérimentales ? Toujours pour la même raison. On ne lit pas, ou plutôt on ne veut pas lire.

Combien de cultivateurs ont reçu le rapport de la Ferme Expérimentale cette année ? l'année dernière ?

Combien de cultivateurs ne savent pas même que la Ferme existe ?

Les jeunes gens qui sortent de nos écoles ont-ils entendu leur professeur parler de ces institutions et un peu de leur utilité ? Cette leçon de choses en aurait bien valu une autre.

Les cercles agricoles en auraient pour plusieurs réunions de l'étude du rapport de la Ferme Expérimentale.

On entend souvent dire : " Faire des assemblées tous les mois ! ah ! nous autres, qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse tout seuls ? Quel dénûment !

Pourtant dans le rapport du Commissaire de l'Industrie laitière,

Le rapport de la Société de l'Industrie Laitière,

Les rapports des Honorables Ministres de l'Agriculture d'Ottawa, de Québec et d'ailleurs,

Le rapport des Juges du Mérite Agricole,

Les rapports des diverses conventions d'horticulture, d'arboriculture, d'aviculture, d'apiculture, etc.

Et une foule d'autres publications, il y a de quoi soutenir l'attention d'un peuple qui aime à s'instruire.

N'a-t-on pas plutôt horreur du livre ? Enfin, il y a des écoles partout depuis longtemps, comment se fait-il que nos jeunes gens surtout aient tant de répugnance pour l'étude ?

Beaucoup de secrétaires de cercles et de sociétés d'agriculture entassent les rapports et publications qu'on leur envoie sans en donner connaissance au public. Voyons, un peu plus de zèle ! Les cercles devraient maintenant posséder une bibliothèque sinon volumineuse au moins fort instructive pour leurs membres.

CONFÉRENCES AGRICOLES.

Comme les conférenciers agricoles ont beaucoup plus d'occasions de voir, de se renseigner sur l'amélioration de l'agriculture, que la plupart des cultivateurs, leurs enseignements sont de toute actualité et très importants.

Il faut rendre cette justice à nos compatriotes qu'ils aiment beaucoup à entendre parler.

Les conférences sont écoutées avec beaucoup moins de préventions aujourd'hui, c'est-à-dire avec de bien meilleures dispositions qu'autrefois. Aussi portent-elles plus de fruits.

Le moyen de rendre les conférences plus utiles et plus à propos est de préparer à l'avance en assemblée régulière une série de questions sur des sujets d'intérêt

dans les circonstances présentes, et sur les points faibles de l'agriculture dans la localité.

Il est facile de comprendre qu'une conférence d'une heure une fois par année ne constitue pas un cours d'études sur l'agriculture, mais enfin c'est autant de fait.

CHAMPS D'EXPÉRIMENTATION.

A la suite d'une conférence, d'une lecture, ou encore s'il se présente des moyens nouveaux, des nécessités nouvelles, comme par exemple, l'emploi des engrais minéraux ou artificiels, le cercle devrait faire, soit par l'entremise de quelques uns de ses membres, soit sur un terrain spécial, des expériences qui, bien conduites, amèneraient la conviction.

Les terrains avoisinant les écoles publiques seraient des endroits doublement avantageux pour cette fin.

COLONISATION.

Les cercles agricoles et les sociétés d'agriculture pourraient favoriser la colonisation en étudiant la question et en secondant les meilleurs modes connus d'encourager nos compatriotes à s'emparer du sol.

LES CONCOURS.

Les concours sont des moyens pratiques d'enseignement qui parlent aux yeux des concurrents et du public.

La perspective d'obtenir les prix accordés dans les concours engage les cultivateurs à faire des sacrifices pour se procurer les meilleurs exhibits possibles, soit

dans les variétés de semences les plus avantageuses, soit dans les animaux de meilleure provenance, etc.

Celui dont les moyens sont limités compte sur les récompenses offertes pour se rembourser les dépenses assez considérables souvent qu'exige une chose d'excellente qualité.

A ce seul point de vue les concours sont un avantage précieux.

De plus, les concours contribuent à faire rechercher et mettre en pratique les meilleurs modes pour arriver au succès ; aussi sont-ils généralement populaires.

Un concours ne doit pas être la simple constatation des faits que la nature ou le hasard ont pu produire, mais bien plutôt la reconnaissance des fruits d'une amélioration désirable.

Tout concours devrait amener un progrès.

Les programmes devraient être à la hauteur et préparés en vue des besoins actuels, et non une répétition quelquefois inférieure à ce qui s'était déjà fait.

Le programme nouveau doit offrir des prix de nature à corriger les manques et les défauts constatés au concours précédent.

On devrait aussi accorder les plus hautes récompenses en vue d'introduire la connaissance des besoins du commerce ou des industries naissantes, etc., etc.

Enfin l'honnêteté devrait toujours présider à ces concours.

Comme il est dit plus haut, il arrive parfois que les directeurs n'ont en vue que de préparer le programme

de manière à se diviser entre eux l'octroi du gouvernement.

C'est une dilapidation des deniers publics, c'est un vol manifeste.

Et beaucoup de cercles et de sociétés périssent à cause de la mauvaise foi, de l'égoïsme de leurs officiers.

DU CHOIX DES JUGES.

Pour être bon juge, il faut être droit, impartial et posséder des connaissances suffisantes.

L'intérêt personnel engage malheureusement quelquefois un juge à favoriser celui ou ceux qui plus tard lui rendront la réciprocité.

Mais le public s'aperçoit de ce favoritisme et s'éloigne avec dédain de ces manifestations.

Aussi, quel travail faut-il s'imposer pour recruter le nombre suffisant de membres pour que l'association subsiste.

Voilà la cause de la faiblesse d'un trop grand nombre de nos sociétés agricoles si utiles et si belles en elles-mêmes.

LES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Le but des sociétés d'agriculture, à l'heure actuelle, doit être d'entreprendre les choses que les cercles n'auraient pas le moyen de faire.

Ce qui a été dit des cercles agricoles s'applique également aux sociétés d'agriculture.

BANQUETS.

Les sociétés d'agriculture plus encore que les cercles ont l'habitude de faire un banquet à l'occasion d'une exposition, d'un parti de labour, etc.

Les banquets présentent un exemple qui part de si haut qu'il serait plus facile de les réglementer que de les empêcher.

D'ailleurs c'est une fête agricole, la seule qui fournisse aux cultivateurs l'occasion de se réjouir en agapes fraternelles une fois dans l'année.

Seulement, il s'est glissé tant d'abus dans ces réunions que l'on a sagement désiré leur abolition en maintes circonstances.

Il serait facile de rendre ces assemblées fructueuses en obligeant les sociétés d'inviter soit des membres du commerce, soit des agriculteurs modèles étrangers, soit des professeurs de nos fermes expérimentales ou écoles d'agriculture, enfin que les discours qui s'y prononcent d'ordinaire traitent de questions agricoles et non de politique ou de balivernes.

L'occasion est absolument bonne de faire des remarques appropriées, de faire connaître de nouvelles méthodes, de se réjouir de nos succès au pays et à l'étranger, etc. Mais ces invitations et ces discours doivent être préparés d'avance.

Ces conférences ou plutôt ces remarques doivent être courtes, allant droit au but, mais ayant la note gaie, étant de nature à intéresser le public et être une

invitation à entrer dans l'association, à grossir le nombre des cultivateurs de bonne volonté.

Le secrétaire d'une société d'agriculture ou d'un cercle agricole qui fait ainsi un banquet, devrait être tenu de faire rapport des discours qui y ont été prononcés.

La politique a souvent, dans ces circonstances, été la cause de la désorganisation d'une association jadis prospère.

Le meilleur moyen d'infuser du sang nouveau dans une société qui est défailante, c'est de mettre du zèle à recruter des membres et non à froisser ceux qui y sont déjà en insultant à leurs opinions.

Car en tout cela, il ne faut pas perdre de vue le bien public ; la société subsiste avec de l'argent du public et non avec celui d'une coterie quelconque.

PROGRAMMES

DES

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE ET DES CERCLES
AGRICOLES.

Répétons ce qui a été dit plus haut, que tout programme doit avoir pour but une amélioration nouvelle et par conséquent l'avancement de l'agriculture.

La preuve est évidente que la plupart des programmes ne sont qu'une répétition, et que ce sont à peu près les mêmes exhibits qui remportent les prix.

Il est aussi singulier de voir la même vache remporter, plusieurs années de suite, le premier prix que de constater la présence d'une même paire de mitaines primée à toutes les expositions.

La limite des récompenses pour le même exhibit devrait être restreinte, ce qui amènerait des concurrents nouveaux et donnerait avantage à tous les gens de mérite d'avoir leur tour.

D'un autre côté, la société d'agriculture devrait être tenue de dépenser ses fonds pour encourager des besoins actuels et non de dissimuler ses récompenses en prix insignifiants pour tous les objets qui peuvent s'exhiber.

Il appartiendrait plutôt à une exposition provinciale

de faire un programme pour toutes sortes d'exhibits en général.

Une bonne exposition vaut mieux qu'une belle pour le progrès.

PROGRAMMES PRÉPARÉS D'AVANCE.

Les programmes devraient être préparés d'avance et être connus du public agricole. On brasse trop souvent les affaires dans l'ombre d'un bureau et le public n'y comprend goutte.

Si on avait le droit de former plusieurs sociétés dans un comté, chaque société se trouverait par le fait indépendante du public, mais il n'en est pas ainsi et le public a le droit d'être renseigné à l'avance sur l'emploi que l'on fera de ses deniers.

EXEMPLES.

Des exemples feront mieux comprendre l'idée de l'auteur de ce livre.

On constate par exemple que la Province de Québec, à l'heure présente, n'a presque pas fait de progrès dans l'élevage du porc pour le bacon ou lard fumé.

Que nos sociétés d'agriculture emploient une grande partie de leurs fonds à donner des prix élevés et nombreux pour des animaux reproducteurs de ce type, dûment enregistrés et reconnus comme tels *par des juges qui en ont déjà vu*, qui s'y connaissent, et une seule exposition spéciale serait une leçon suffisante pour le public. Mais il faudrait en faire une chose spéciale qui frappe l'attention des gens.

Des prix nombreux et considérables engageraient d'avance un plus grand nombre de cultivateurs à procurer l'objet en vue et les choses iraient infiniment plus vite.

PRIMES DE CONSERVATION.

AMÉLIORATION DE LA RACE CHEVALINE ET DU BÉTAIL EN GÉNÉRAL.

En général, il ne devrait être accordé des prix aux animaux reproducteurs mâles ou femelles qu'à la condition : 1° que ces animaux soient reconnus supérieurs par de véritables experts.

2° Qu'ils restent, moyennant certaines conditions, à l'usage de tous les membres de la société ou du cercle agricole qui a accordé telle récompense.

Ou encore on pourrait accorder un prix additionnel à un animal déjà primé, à condition que cet animal soit à la disposition des membres de l'association pendant un temps déterminé : c'est ce que l'on appelle des " Primes de conservation ".

Cependant telle prime de conservation ne devrait être accordée qu'à des reproducteurs acceptés par l'autorité compétente et offrir des garanties de supériorité incontestable.

D'ailleurs les prix accordés ne devraient être payés qu'après un laps de temps suffisant pour prouver l'utilité de tel reproducteur, s'il a reçu la faveur du public intéressé.

C'est ainsi qu'en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, au Danemark, en France, en Belgique et ailleurs on est parvenu à l'amélioration d'un bétail généralement de beaucoup supérieur au nôtre.

La preuve en est que c'est surtout par l'importation du bétail que nous améliorons le nôtre.

Un animal reproducteur qui n'atteindrait pas au moins 80 points sur 100 de l'échelle officielle des points ne devrait pas recevoir de prix. L'association a d'autres mérites à récompenser.

Voici les arrêtés du Conseil d'Agriculture de Québec concernant les primes de conservation :

*“Troisième arrêté :—*Que l'article 53 des règlements du Conseil d'Agriculture soit amendé en ajoutant le paragraphe suivant :

Cependant lorsqu'elle (la société d'agriculture) décidera d'acheter des animaux reproducteurs enregistrés, ou d'accorder des primes de conservation aux propriétaires de tels animaux au lieu de tenir une exposition, le montant total de la souscription de ses membres pourra être remboursé en graines fourragères ou en engrais artificiels à la discrétion du bureau des directeurs de la société, etc.”

SOCIÉTÉS D'ÉLEVEURS.

A l'instar de celles qui sont formées en Europe, les cultivateurs pourraient former des sociétés d'élevage par capital-actions. Ces sociétés bien conduites contribueraient puissamment à l'amélioration du bétail.

RACE CHEVALINE.

Comme l'élevage du cheval semble pouvoir compter sur l'exportation d'une manière permanente, les sociétés d'agriculture doivent apporter une attention spéciale à la race de chevaux qui conviennent le mieux au marché.

Que les prix que l'on accorde pour le type de chevaux recherchés par les exportateurs soient au moins le double de ceux des autres, ce sera une leçon.

VOLAILLES.

On prêche l'engraissement des volailles pour l'exportation ; eh bien, que l'on donne de bons prix, de nombreuses récompenses pour des exhibits d'au moins une douzaine de volailles, et non pour un couple d'une race quelconque. Il faut que ces exhibits soient des leçons de choses d'actualité.

EXPLICATIONS.

Le programme lui-même devrait contenir des explications suffisantes, lesquelles seraient approuvées par le Conseil d'Agriculture.

Mais, dira-t-on, si l'on prend tout l'argent pour une ou deux fins, comment récompenser le reste et soutenir l'intérêt général ? Réponse : récompenser les choses suffisamment connues par des diplômes faisant connaître le nombre de points obtenus ; y ajouter une légère récompense pour couvrir les frais de déplacement.

Une chose avantageuse reconnue du public n'a

plus autant besoin d'encouragement. Les concurrents sont suffisamment intéressés à soutenir la réputation de ce qu'ils ont à faire connaître. Le diplôme suffit alors à en démontrer la supériorité. Le nombre de points accordés en fait foi.

INSTRUCTIONS AUX JUGES

DANS LES CONCOURS ET LES EXPOSITIONS

Pour que la décision des juges soit une leçon efficace pour les concurrents et pour le public, il faut que leur jugement soit motivé, et non être une appréciation à vue d'œil seulement.

Le concurrent qui connaît les points faibles de son exhibit pourra dans la suite travailler, si faire se peut, à y remédier.

Des échelles de points pour les concours et pour les expositions sont le moyen le plus sûr pour les juges de rendre justice, et pour les concurrents d'obtenir justice.

Le secrétaire de chaque concours devrait être tenu de donner à chaque concurrent les points détaillés accordés à tous les concurrents dans une même classe.

Le public devrait aussi avoir droit à une copie détaillée des décisions des juges moyennant paiement au secrétaire.

De cette manière, les concours et les expositions seraient un enseignement pratique.

Les cartes de prix attachées aux exhibits devraient aussi faire connaître le nombre de points accordés, de sorte qu'un premier prix pour un exhibit n'ayant

conservé par exemple que 80 points sur 100, ne pourrait justifier le concurrent de se croire en possession d'un objet parfait.

Le public y gagnerait aussi à être bien renseigné sur la valeur exacte des exhibits.

Dans la lecture publique des prix accordés, le secrétaire devrait déclarer aussi le nombre de points alloués à chaque exhibit.

Les cultivateurs s'habitueraient ainsi à se rendre compte du véritable mérite et seraient moins enclins à critiquer injustement le travail des juges.

ECHELLES DE POINTS.

Les échelles de points qui suivent sont basées sur diverses conventions déjà en usage soit au pays, soit aux Etats-Unis, en Ecosse et ailleurs.

La plupart sont déjà officielles et les légers changements adoptés ne les rendent que mieux appropriées aux concours dans la Province de Québec.

La perfection est toujours représentée par 100 points.

Quelques explications accompagnent chaque échelle de points, ce qui facilitera la besogne des juges, et surtout préparera le cultivateur à être lui-même un bon juge.

L'ordre dans les idées aide beaucoup le jugement.

LIVRETS

On trouvera avec la présente brochure des livrets tout préparés, réglés tout spécialement pour les concours des sociétés d'agriculture et des cercles agricoles.

A la fin de ce livre sont annexés des modèles de ces livrets que nous conseillons aux intéressés de se procurer s'ils veulent suivre avec ordre et facilité tout l'intérêt que présentent les concours et les expositions.

DIVERS CONCOURS.

Concours particuliers :

- “ De légumes
- “ De fourrages verts
- “ De pâturages
- “ De grains
- “ De prairies
- “ De jardins
- “ D'étables les mieux tenues, etc.

Concours généraux :

- “ De terres les mieux tenues.
 - “ Expositions de bétail, de volailles, etc.
 - “ De labours, etc. etc.
-

ECHELLE DE POINTS

POUR

CONCOURS DE LÉGUMES.

Motifs de jugement.	Points de perfection.	Remarques.	Pe acc
1. Année de rotation.....	5	Ecrire ici les raisons qui ont fait retrancher des points.	
2. Egouttement du sol.....	10		
3. Ameublissement profond....	10		
4. Engraisement.....	10		
5. Destruction des mauvaises herbes et binages.....	15		
6. Espace entre les rangs.....	5		
7. Rangs bien droits.....	5		
8. Distance entre les plants....	5		
9. Levée régulière.....	10		
10. Apparence générale.....	25		
Total.....	100	Total'.....	

NOTE. — Les fractions de points se posent d'après le syst. décimal c'est-à-dire comme les piastres et centins. Quatre points trois quarts se pose 4.75. Trois points et demi se pose 3.50. Deux points et deux tiers, 2.66.

REMARQUES.

1. Certains cultivateurs font toujours les légumes au même endroit. Il vaut mieux améliorer toutes les pièces à tour de rôle. Il est important de s'informer de la récolte qui a précédé et de celle qui suivra les légumes. C'est la rotation.
2. Certains terrains ne peuvent s'égoutter parfaitement que par le drainage. L'enlèvement des levées de fossés compte avec l'égouttement.
3. L'ameublissement parfait ne peut s'effectuer que par des labours de défoncement dans les terres pesantes ou froides.
5. Il faut déduire des points pour les mauvaises herbes le long des fossés et des clôtures autour de la pièce exhibée. La culture des légumes a aussi pour but de nettoyer le sol.
8. Il faut une distance largement suffisante entre les rangs et les plants.

REMARQUE IMPORTANTE : Les binages sont nécessaires quand même il n'y a pas de mauvaises herbes à détruire ; ils replacent à portée des racines les éléments de nitrification qui se sont accumulés à la surface du sol.

ECHELLE DE POINTS POUR CONCOURS DE FOURRAGES VERTS.

Motifs de jugement.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés.
1. Année de rotation.....	5	Ecrire ici les raisons qui ont fait retrancher des points.	
2. Egouttement du sol.....	10		
3. Hersage et roulage.....	10		
4. Destruction des mauvaises herbes.....	10		
5. Semés à différentes époques..	10		
6. Quantité suffisante pour le bétail.....	15		
7. Qualité.....	5		
8. Commodément placés.....	5		
9. Levée régulière.....	10		
10. Apparence générale.....	20		
Total.....	100	Total....	

REMARQUES.

4. Les mauvaises herbes fauchées de bonne heure le long des fossés des clotures.
5. On ne doit pas semer tout le fourrage vert le même jour.
7. Un mélange de lentilles, pois et avoine vaut mieux pour commencer que le blé d'inde encore trop vert.
8. Placés autant que possible près du plus ancien pâturage.

ECHELLE DE POINTS

POUR PATURAGES.

Motifs de jugement.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés
1. Année de rotation.....	5	Ecrire ici les raisons qui ont fait retrancher des points.	
2. Egouttement du sol.....	5		
3. Hersage et roulage.....	10		
4. Destruction des mauvaises herbes.....	10		
5. Superficie insuffisante ou trop grande.....	5		
6. Division du pâturage.....	10		
7. Fumier des animaux étendu..	5		
8. Qualité.....	10		
9. Abreuvoirs suffisants.....	10		
10. Clôtures en ordre.....	5		
11. Allée et bon chemin.....	5		
12. Apparence générale.....	20		
Total.....	100	Total....	

REMARQUES.

3. Les pâturages ont généralement besoin d'être hersés, semés de graines dans les endroits manqués et bien roulés.

6. Un pâturage divisé en deux donne 2 fois plus d'herbe ; divisé en 3 donnera 3 fois plus d'herbe.

11. Une bonne allée d'un bout à l'autre de la ferme est indispensable pour pacager toutes les pièces et amener le bétail aux bâtisses au besoin.

L'allée doit passer commodément aux abreuvoirs quand il n'y en a pas dans toutes les pièces.

Les mauvaises herbes doivent être fauchées de bonne heure dans les pâturages ; c'est surtout là qu'elles se propagent par les graines qui sont ensuite enfouies à la charrue.

ECHELLE DE POINTS

POUR

CONCOURS DE GRAINS SUR PIED.

Motifs de jugement.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés.
1. Année de rotation.	5		
2. Egouttement du sol.....	10		
3. Herbage et roulage.....	10		
4. Mauvaises herbes.....	10		
5. Planches larges et régulières.....	5		
6. Levée régulière.....	5		
7. Bonne couleur.....	5		
8. Hauteur, uniformité.....	5		
9. Epis bien remplis.....	10		
10. Semis de trèfles, etc.....	10		
11. Clôtures en bon état.....	5		
12. Ordre, apparence générale.	20		
Total.....	100	Total....	

REMARQUES.

1. Il faut retrancher des points à ceux qui sèment grain sur grain quand même la terre est bonne. C'est un système ruineux qui amène les mauvaises herbes.

10. Il faut prendre en importante considération le semis de graines de trèfles, etc., en même temps que les grains.

NOTE. — Il ne faut généralement semer de grain que juste la quantité nécessaire pour la dépense de la ferme.

12. La verve des grains est souvent due au manque d'élément minéraux dans le sol. On retranche alors des points sur l'apparence générale.

ECHELLE DE POINTS

POUR

CONCOURS DE PRAIRIES.

Motifs de jugement.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés.
1. Année de rotation	5		
2. Egouttement du sol	10		
3. Hersage et roulage	10		
4. Mauvaises herbes	10		
5. Forte semence	5		
6. Levée régulière	5		
7. Bonne couleur	5		
8. Hauteur, uniformité	10		
9. Tête, fleurs ou épis	10		
10. Feuilles, regain, talles	5		
11. Racomodage	5		
12. Ordre, apparence générale ...	20		
Total	100	Total....	

REMARQUE.

5. La semence de trèfle doit être forte si l'on veut que le trèfle pousse fin, long, abondant et bien plus facile à sécher en veillotes.

11. On doit racomoder au printemps, de bonne heure, les endroits endommagés par la gelée, le manque d'égouttement etc. Cela se fait en hersant vigoureusement, en semant de la graine de trèfle etc, suivi d'un bon roulage.

C'est une excellente pratique de rouler toutes les prairies au printemps.

On engraisse la prairie en épandant une légère couche de fumier aussitôt que le foin a été enlevé.

Une vieille prairie ruine le sol et favorise les mauvaises herbes.

ECHELLE DE POINTS

POUR

JARDINS POTAGERS.

Motifs de jugement.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés.
1. Egottement du sol.....	10		
2. Ameublissement profond....	10		
3. Engraisement.....	10		
4. Mauvaises herbes, binages...	15		
5. Taillage, entretien des plantes.	5		
6. Levée régulière.....	5		
7. Variété des semis.....	5		
8. Ordre, goût, symétrie.....	5		
9. Allées nettes.....	5		
10. Destruction des insectes.....	10		
11. Arbres et arbustes.....	5		
12. Apparence générale.....	15		
Total.....	100	Total....	

Norms. — Le jardin potager est une véritable école d'agriculture : si l'on ne réussit pas si bien en plein champ, c'est que le travail y est imparfait. Peu mais bien.

L'humidité absorbée par les mauvaises herbes suffirait souvent à tenir les bonnes plantes à l'abri de la sécheresse.

Un binage vaut un arrosage. Il faut donc remuer la terre souvent autour des plantes.

On dit souvent : ah ! cet homme peut bien avoir un beau jardin, etc., il est toujours dedans, c'est-à-dire il sarcle, bine, remue la terre, conserve l'humidité, etc., etc.

ECHELLE DE POINTS.

POUR

CONCOURS D'ÉTABLES BIEN TENUES.

Motifs de jugement.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés.
1. Longueur et largeur.....	10		
2. Hauteur.....	10		
3. Ventillation.....	5		
4. Drainage, plancher, pavé....	5		
5. Salubrité.....	5		
6. Propreté.....	10		
7. Blanchissage.....	5		
8. Abreuvoirs.....	10		
9. Adaptation, commodité.....	10		
10. Ordre.....	5		
11. Economie.....	5		
12. Santé du bétail.....	20		
Total.....	100	Total....	

REMARQUES.

6. Les pavés élevés et courts contribuent beaucoup à la propreté du bétail. Retrancher des points si les pavés sont trop longs ; quatre pieds et 4 pouces suffisent généralement à partir de la crèche.

La crèche doit être assez large et la pièce qui sépare la crèche du pavé ne doit pas dépasser 6 pouces de hauteur.

Les prix ne devraient être accordés qu'après plusieurs visites dans le cours de l'hiver.

ECHELLE DE POINTS

POUR

CONCOURS DES TERRES LES MIEUX TENUES.

Date de la visite.....
 Nom du concurrent.....
 Adresse.....

Points maximum.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés.
1. Système de culture.....	4		
2. Divisions de la ferme.....	2		
3. Clôtures.....	4		
4. Mauvaises herbes.....	3		
5. Habitation.....	2		
6. Bâtisses, 7 points :			
Granges.....	1		
Greniers.....	1		
Ecurie.....	1		
Etables.....	1		
Porcherie.....	1		
Bergerie.....	1		
Poulailler.....	1		
7. Outillage.....	5		
8. Fumiers.....	5		
9. Ordre général.....	5		
10. Comptabilité.....	3		
11. Améliorations foncières.....	15		
12. Bétail.....	15		
13. Etat des cultures.....	30		
Total.....	100	Total....	

N. B. — Cette échelle est officielle pour le concours du Mérite Agricole.

ECHELLE DE POINTS

POUR

CONCOURS DE LABOUR.

Distribution des points.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés
1. Ados bien fait.....	10		
2. Nombre de raies.....	5		
3. Dernière raie.....	10		
4. Profondeur du labour.....	5		
5. Raies bien retournées.....	10		
6. Coupe.....	5		
7. Tassement.....	15		
8. Planche droite.....	5		
9. Niveau de la planche.....	10		
10. Régularité.....	5		
11. Largeur de la raie d'égoutte- ment.....	5		
12. Apparence générale.....	15		
Total.....	100	Total....	

11. La raie d'égouttement (entre les planches) doit être étroite.

ECHELLE DE POINTS

POUR

CONCOURS DE CHEVAUX.

Echelle de 100 points.

Motifs de jugement.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés.
1. Tête : chanfrein, salières, toupet, oreilles, nuque, narines, dents, âge, œil vif.....	8		
2. Cou : parotides, encolure....	5		
3. Garrot, dos, reins, croupe...	15		
4. Estomac, coffre, sans dépression en arrière de l'épaule, poitrail.....	7		
5. Epaule.....	5		
6. Avant-train : coude, avant-bras, genou, du genou au pied, pied, châtaigne, ergot et fanon, couronne, paturon, boulet, corne, etc.....	10		
7. Arrière-train : hanche, fesse, cuisse, queue, grasset, rotule, jambe, jarret, canon, boulet, paturon, couronne, ergot et fanon, châtaigne, pied, corne.....	10		
8. Couleur.....	3		
9. Peau, poil, crins.....	5		
10. Action, tempérament.....	12		
11. Hauteur et pesanteur.....	10		
12. Type de sa race, apparence générale.....	10		
Total.....	100	Total....	

N. B. — 9. La crinière et la queue abondantes, fortes, annoncent une forte constitution.

La boiterie peut être due à différentes causes : fourbure, fourchette échauffée, encastelure (serrement de corne), bleime (cor), seime (corne fendue), clou-de-rue, forme (bourrelet, ring-bone), suros (os du canon), entorse (efforts), engorgement, distension des synoviales (puff); éparvin (écart, tumeur au jarret).

ECHELLE DE POINTS

POUR LE DÉTAIL

RACE.....

TAUREAU.

Détail des points.	Points de Perfection.	Remarques.	Points accordés.
1. Tête et cornes.....	10		
2. Cou.....	10		
3. Quartiers de devant.....	7		
4. Dos et côtes.....	10		
5. Quartiers de derrière.....	10		
6. Scrotum.....	7		
7. Pattes.....	5		
8. Peau.....	10		
9. Couleur.....	3		
10. Pesanteur.....	10		
11. Ecusson.....	3		
12. Apparence générale, type....	15		
Total.....	100	Total....	

REMARQUES.

Un b'n reproducteur doit être gardé assez longtemps, car les vieilles vaches servies par un jeune animal ne donnent généralement que des mâles, et l'on désire plus souvent en avoir des génisses.

ECHELLE DE POINTS

POUR LE BÉTAIL

RACE.....

VACHES LAITIÈRES.

Distribution des points.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés.
1. Tête et cornes.....	10		
2. Cou.....	5		
3. Quartiers de devant.....	5		
4. Dos et côtes.....	10		
5. Quartiers de derrière.....	8		
6. Pis, veines et trayons.....	30		
7. Pattes et ossature.....	3		
8. Peau et poil.....	5		
9. Couleur.....	3		
10. Pesanteur.....	8		
11. Ecusson.....	3		
12. Apparence, type de sa race..	10		
Total.....	100	Total....	

REMARQUES

1. Le mufle humide.

4. Il ne doit pas y avoir de dépression (de creux) en arrière de l'épaule. Ce serait un signe évident de mauvaise santé.

5. La distance d'une hanche à l'autre, d'un os à l'autre doit être la longueur de la distance de l'os de la hanche à l'os à côté de la vulve. Cela doit former un triangle \sphericalangle équilatéral, les trois côtés égaux, en même temps que cela correspond exactement au bassin du lait : le pis.

On ne voit pas toujours le pis rempli de lait, mais on peut toujours prendre les mesures dont on vient de parler.

Ci-suit d'autres explications sur l'échelle de points :

ECHELLE DE POINTS.

POUR JUGER LES VACHES AYRSHIRES.

*Cette échelle de points a été adoptée en Ecosse le
4 février 1885.*

1. La tête courte, le front large, le nez fin entre le museau et les yeux, le mufle large ; les yeux gros et vifs ; les cornes bien posées et relevant un peu ; de moyenne grosseur, pas trop fines, naturelles, pas grattées.
2. Le cou modérément long et droit depuis la tête à l'épaule ; pas de peau détachée (loose) en dessous ; le cou fin à la jonction de la tête et élargissant régulièrement vers les épaules ; 5.
3. L'avant-train délicat et le coffre profond. La vache augmentant graduellement en grosseur jusqu'à l'arrière-train. Pas de dépression en arrière de l'épaule ; 5.
4. Le dos court et droit. Les reins bien dessinés surtout en arrivant à l'épaule. Les côtes courtes et arquées. Le corps profond aux flancs ; 10.
5. Les quartiers de derrière longs, larges et droits. Les hanches éloignées et sèches. Les cuisses profondes et larges. La queue fine, longue, bien posée au niveau du dos ; 8.
6. Le pis gros et non charnu, la partie d'en arrière large et bien attachée au corps ; la base du pis ayant de l'extension sous le ventre ; les veines du lait égale-

ment développées partout. Plus la veine court loin aussi près que possible de la patte de devant, plus la vache tient longtemps en lait. Les trayons de 2½ à 3 pouces égaux en grosseur sur toute la longueur et tombant d'aplomb. La distance entre les trayons sur les côtés doit être le tiers de la longueur du pis. Et en travers la moitié de la largeur du pis ; 30.

7. Les jambes courtes en proportion du corps. Les os délicats et les joints solides ; 3.

8. La peau jaune, douce, élastique et couverte de poils serrés, doux et laineux ; 5.

9. Couleur blanche, brune ou rouge de n'importe quelle nuance, mais chaque couleur nette et distincte ; 3.

10. La pesanteur moyenne environ 1,000 lbs ; 8.

11. Apparence générale, la marche et les mouvements ; 10.

12. L'écusson, large et bien développé et régulier montant à la vulve ; 3.

PERFECTION, 100 POINTS.

CONCOURS D'ANIMAUX GRAS

Classe.....

Race.....

Echelle de 100 points.

Motifs du jugement.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés.
1. Tête : mufle large et bien dessiné, bouche large, narines grandes ; yeux grands, proéminents, clairs et doux ; face courte et de bonne apparence ; front large ; oreilles moyennes et de texture fine. Cornes moyennes.	7		
2. Cou : épais et court avec bonne veine ; jonction du cou à la tête bien déterminée, pas de grosse gorge.	5		
3. Quartiers de devant : épaules remplies, compactes et modérément larges à leur partie supérieure ; poitrine pleine et large, pattes droites et courtes ; bras larges et bien musclés ; unis sans bourrelets de graisse.	12		
4. Corps : estomac profond et large ; arrière de l'épaule rempli ; côtes bien arquées, épaissement recouvertes ; dos droit, large et bien en chair et uni ; surlonge large, pleine et épaisse ; flancs pleins et bas.....	10		
5. Quartiers de derrière : culotte, tranche au petit os, tendre de tranche, tranche grasse, pièce ronde, bien remplie ; queue au niveau du dos tombant à angle droit ; cuisses pleines, profondes et larges, pattes droites et courtes, unies.....	15		

CONCOURS D'ANIMAUX GRAS

Classe..... Race.....

Echelle de 100 points.

(Suite)

Motifs de jugement.	Points de perfection.	Remarques.	Points accordés.
6. Caractère vigoureux.....	5		
7. Qualités : os petits, peau douce et élastique, poil doux et épais ; chair ferme mais tendre, et non molle et par rouleaux.....	10		
8. Forme : ligne supérieure et ligne inférieure parallèles..	8		
9. Pesanteur.....	5		
10. Spécialité (race).....	3		
11. Type, apparence générale....	20		
Total.....	100	Total....	

ECHELLE DE POINTS.

POUR

PORCS A BACON ET JAMBONS.—(LARD FUMÉ)

	Points.	Remarques.
1. Tête et cou : — Groin grosseur moyenne.....	1	
Yeux, assez gros, pleins, brillants	1	
Hure, légère et nette.....	3	
Cou, longueur moyenne et plutôt léger, sans préminence en dessus, non arqué.....	3	
2. Quartiers de devant : — Epaules légères, unies, rondes d'un côté à l'autre et très compactes...	9	
Poitrine, assez large et pleine..	4	
Pattes de devant ; assez distantes, longueur moyenne et droites ; os non recouverts de chair, clairs et modérément gros.....	4	
3. Corps : — Dos, largeur moyenne, s'élevant peu à peu audessus de la ligne droite et formant une très légère courbe du cou à la queue.....	9	
Reins, forts et pleins et de la même largeur que le dos.....	5	
Côtes, bonne longueur et modérément arquées.....	3	
4. Côtés, assez profonds, longs, unis et droits de l'épaule à la fesse ; en parfaite ligne droite d'un bout à l'autre de l'animal.	12	
5. Aucune dépression en arrière de l'épaule, ni près des reins, ni dans le flanc.....	5	
6. Flancs, pleins et bas.....	1	
7. Ligne inférieure droite dans toute sa longueur.....	5	
Continué.....	65	
		Total....

PORCS A BACON ET JAMBONS.—(Suite).

(LARD FUMÉ).

	Points.	Remarques.
Points rapportés.....	65	
8. Quartiers de derrière :—Croupion ou filet, même largeur que le dos, long et légèrement arrondi à partir des hanches et rond d'un côté à l'autre...	5	
9. Jambon ou fesse, plein sans dépression ; cuisse bien remplie et descendant très bas, sans plis.....	0	
10. Pattes, longueur moyenne, jarrets non arqués, droits ; os non recouverts de chair, nets et modérément gros.....	4	
11. Qualité :—Oreille plutôt mince ; poil court, serré, abondant ; peau unie, n'ayant pas de tendance à plisser ni à crevasser ; os clairs dans les pattes, pas trop forts dans le groin et la tête ; n'étant pas proéminents aux épaules ; chair ferme et uniformément distribuée sans bourrelets ni dépressions.....	15	
12. Constitution active, vive dans ses allures, marchant d'aplomb, sans balancement et se tenant sur les doigts des pieds—Le pied droit.....	5	
Total.....	100	Total....

N. B. — Pour les porcs destinés à la boucherie, le poids moyen vivant varie de 175 à 200 lbs. Moins de 160 lbs, vivant ou plus de 220 lbs, doivent être hors de concours. — 5 points.

La dernière clause concernant la constitution doit être remplacée pour celle-ci dans le cas de porcs destinés à la boucherie.

Modèle de
Livre
pour les juges.

CONCOURS DE PORCS
Bacon, (lard fumé), Jambon.

Classe.....

Race.....

ECHELLE DE 100 POINTS.

No. de l'exhibé.	Noms des Propriétaires.	Echelle de 100 points.										Points accordés.	Ordre de mérite.		
		Tête et cou.	Quartiers de devant.	Corps.	Côte.	Dépression.	Plancs.	Ligne inférieure.	Quartiers de derrière.	Fesses.	Pattes.			Qualité.	Présentation.
		8	17	17	12	5	1	5	5	6	4	15	5		
		pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts		

M. B.— Voir le livre pour le détail des points. Les noms des propriétaires ne sont écrits qu'après la décision des juges.

Les noms des propriétaires ne sont écrits qu'après la décision des juges.

Modèle de
Livre
pour les juges.

CONCOURS DE BÉTAIL.

Vaches laitières.....ans.

C.ans.....

Race.....

ECHELLE DE 100 POINTS.

No. des exhibits.	Noms des Propriétaires.	Echelle de 100 points.										Points accordés.	Ordre de mérite. No.			
		Tête et cornes.	Cou.	Quartiers de devant.	Los et côtés.	Quartiers de derrière.	Pis, veines et trayons.	Pattes et os.	Peau et poil.	Color.	Peau-tour.			Kennon.	Type de sa race.	
		10	5	5	10	5	30	3	5	3	3	3	10			47

N. B.— Les noms des propriétaires ne seront écrits qu'après la décision des juges.

Modèle de
Livre
pour les juges.

CONCOURS DE BÉTAIL.

Taureau..... ans.

Classe..... Race.....
ECHELLE DE 100 POINTS. — (officielle).

Noms des Propriétaires.	Tête et cornes.		Quartiers de devant.		Dos et côtés.		Quartiers de derrière.		Bretum.		Pates.		Pau.		Couleur.		Pesanteur.		Ecuison.		Type.		Points accordés.	Ordre de mérite. No.
	pts	10	pts	7	pts	10	pts	10	pts	7	pts	5	pts	10	pts	8	pts	10	pts	8	pts	15		

N. B. — Les noms des propriétaires ne seront écrits qu'après la décision des juges.

Moulin de
Lievret
pour les juges.

CONCOURS D'ÉTABLES LES MIEUX TENUES.

.....190.....
ECHELLE DE 100 POINTS.

Noms des Concurrents.	Longueur et largeur.		Hauteur.		Ventilation.		Drainage, planchers.		Salubrité.		Propreté.		Blanchissage.		Abreuvoir.		Adaptation.		Ordre.		Economie.		Santé du bétail.		Points accordés.	Ordre de mérite. No.	
	10 pts	10 pts	5 pts	5 pts	5 pts	5 pts	5 pts	5 pts	10 pts	10 pts	5 pts	5 pts	10 pts	10 pts	5 pts	5 pts	5 pts	5 pts	20 pts								

Date de la visite.

Modèle de
Lécret
pour les juges.

CONCOURS DE PRAIRIES.

Variété :

.....100.....

ECHELLE DE 100 POINTS.

Date de la visite.	Noms des Concurrents.	Rotation.		Rogoutement.		Hernage et roulage.		Mauvaises herbes.		Forte semence.		Levée régulière.		Couleur.		Hauteur, uniformité.		Tête, fleurs ou épis.		Feuilles, regain.		Raccommo dage.		Apparence générale.		Points accordés.	Ordre de mérite No.
		pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts	pts			
		5	10	10	10	10	10	10	10	5	5	5	5	5	5	10	10	10	10	5	5	5	20				

Modèle de

Lijeret

pour les juges.

CONCOURS DE GRAINS

Variété :

.....100.....

ECHELLE DE 100 POINTS

Date de la visite.	Noms des Concurrents.	Rotation.		Egouttement.		Hérage et roulage.		Mauvaises herbes.		Planchers larges.		Levée régulière.		Couleur.		Hauteur, uniformité.		Epis.		Semis de têtes.		Closures.		Apparences générale.		Points accordés.	Ordre de mérita. No.
		5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10	5	10		

Modèle de
Livre
pour les juges.

CONCOURS DE PATURAGES.

Variété :

.....100.....
ECHELLE DE 100 POINTS.

No. de l'exhibé.

Noms des Concurrents.	Rotation.		Rogoutement.		Herbage et roulage.		Mauvaises herbes.		Grandeur.		Division.		Fumier étendu.		Qualité.		Abreuvoir.		Clôtures en ordre.		Ailés.		Apparence général.		Points accordés.	Ordre de mérite. No.
	pts	5	pts	5	pts	10	pts	10	pts	5	pts	10	pts	5	pts	10	pts	5	pts	20	pts	pts	pts			

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
But de ce livre.....	3
Organisation générale.....	4
Le cercle agricole.....	5
Dévoirs des cercles.....	6
Voierie.....	7
Ecoles primaires.....	8
Industrie laitière.....	8
Industries diverses.....	9
Achats et ventes en commun.....	9
Exportations et industries.....	10
Commerce.....	10
Les Fermes Expérimentales.....	12
Conférences agricoles.....	14
Champs d'expérimentation.....	15
Colonisation.....	15
Les concours.....	15
Du choix des Juges.....	17
Les sociétés d'agriculture.....	17
Banquets.....	18
Programmes.....	20
Exemples.....	21

PAGES

.. 25
.. 26
.. 27
.. 28
s. 29
.. 30
l. 31
.. 32
r. 33
s. 34
x
. 35
. 36
. 37
38
42
44
46

